

## Ville de Choisy-le-Roi

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 03 FEVRIER 2016

Le 3 février deux mille seize à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 26 janvier 2016, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Didier GUILLAUME, Maire.

#### **Etaient présents :**

MM. GUILLAUME Didier, DIGUET Patrice, DESPRÈS Catherine, AOUMMIS Hassan, MASSÉ Elodie, LUC Nadine, JUHEL Françoise, ROCHE Gabriel, BENKAHLA Malika, ENNAOURA Hafid, TISLER Frédéric, HERVY Patrick, BOIVIN Bernard, ATHÉA Bernard, ARNAUD Anne Marie, BLOUIN VALENTIN Anne, LEROY Sylvie, MORO Christiane, GRASSET-PRIAN Chantal, RIFFAUD Isabelle, ZIEGELMEYER Laurent, BELLIER Carole, GILLERY Ludovic, MÉLY Laurent, ALIROL Béatrice, BRIENNON Jean Marc, PANETTA Tonino, COELHO Vasco, BERCIER Corinne, FRANCISOT Amandine, OSTERMEYER Sushma, SALIM Malika (arrivée 1<sup>er</sup> dossier), PERYAGH Yves, BARON Monique.

#### **Etaient représentés :**

Mme BRAHIMI Nadia	mandat à M. BOIVIN Bernard
M. ID ELOUALI Ali	mandat à Mme BLOUIN VALENTIN Anne
M. DUPUY Gilles	mandat à Mme DESPRES Catherine
Mme CATOIRE Marion	mandat à M. ENNAOURA Hafid
Mme GUINERY Annick	mandat à M. GILLERY Ludovic
M. NEUVILLE Christophe	mandat à M. ROCHE Gabriel
Mme LEONCE Vanessa	mandat à M. AOUMMIS Hassan
M. DRUART Frédéric	mandat à Mme OSTERMEYER Sushma
M. THIAM Moustapha	mandat à M. COELHO Vasco

#### **Etait absent :** /

**Secrétaire de séance :** M. MELY Laurent

## Sommaire

<b>Procès-verbal de la séance du conseil municipal du Mercredi 03 FEVRIER 2016.....</b>	<b>1</b>
Désignation du secrétaire de séance .....	3
Appel.....	3
→ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2015.....	3
→ Approbation de l'ordre du jour .....	4
→ Création du groupe « Les Républicains de Choisy-le-Roi ».....	4
<b>DESIGNATION DE REPRESENTANTS .....</b>	<b>7</b>
→ 1. Election des représentants de la Commune à la Commission locale d'évaluation des charges territoriales (Clect) de l'établissement territorial provisoirement intitulé « Grand Orly – Val de Bièvre – Seine Amont » .....	7
<b>FINANCES.....</b>	<b>8</b>
→ 2. Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2016.....	8
<b>RESSOURCES HUMAINES .....</b>	<b>26</b>
→ 3. Modification du tableau des effectifs du personnel communal .....	26
<b>HABITAT .....</b>	<b>27</b>
→ 4. Garantie d'emprunt accordée à Novigère pour la construction d'une résidence pour jeunes actifs de 66 studios, 26 PLUS et 40 PLAI située 28 avenue d'Alfortville.....	27
→ 5. Approbation des conventions pour la mise en place de mesures d'accompagnement social liées au logement pour l'année 2016 .....	28
<b>HYGIENE SANTE .....</b>	<b>28</b>
→ 6. Installation classées pour la protection de l'environnement : Société Lomatra sise 8 avenue Winston Churchill à Villeneuve-Saint-Georges – Présentation pour information de l'arrêté préfectoral.....	28
<b>RENOUVELLEMENT URBAIN .....</b>	<b>28</b>
→ 7. Quartier Sud : enfouissement des lignes à haute tension – Participation aux études projet .....	28
<b>ADMINISTRATION GENERALE.....</b>	<b>31</b>
→ 8. Adhésion de la ville à la centrale d'achat du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP) et approbation de la convention .....	31
→ 9. Compte rendu des décisions L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales .....	31
<b>QUESTIONS DIVERSES .....</b>	<b>31</b>
→ Réponse à question écrite.....	31
→ Déclaration : Soutien aux 8 Goodyear.....	32

**La séance est ouverte à 19 heures 40**  
**sous la présidence de M. Didier GUILLAUME, Maire de Choisy-le-Roi.**

**M. le Maire** : Mes chers amis, vous avez été convoqués dans les formes légales en vue de cette nouvelle séance du Conseil municipal ce soir.

**→ Désignation du secrétaire de séance**

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un secrétaire de séance. Je vous propose M. MELY Laurent en l'absence de Mme LEONCE Vanessa.

*(M. MELY Laurent est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.)*

**M. le Maire** : La parole est à Monsieur le Directeur général des services pour procéder à l'appel nominal.

**→ Appel**

*(M. Christophe Richard procède à l'appel.)*

**M. le Maire** : Je vous remercie. Je suis quelque peu inquiet car, à moins d'une épidémie de grippe, c'est la première fois depuis le début de ce mandat que nous comptons autant d'absents pour un Conseil municipal dont l'ordre du jour prévoit le débat d'orientations budgétaires. C'est certainement un hasard dû au calendrier, mais c'est assez étonnant.

**→ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2015**

**M. le Maire** : Mes chers collègues, vous avez reçu le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2015. Avez-vous des observations à formuler sur ce procès-verbal ? Monsieur Hervy.

**M. Hervy** : Je vous remercie, Monsieur le Maire. J'ai relevé à la page 36 du procès-verbal que mon intervention avait été attribuée à mon collègue Gabriel Roche. Il suffira de corriger cette erreur.

**M. le Maire** : Nous prenons acte de votre observation. Cependant, je tiens à souligner que, lorsque vous faites une intervention, la transcription de celle-ci vous est remise dans vos casiers ou envoyée par mail pour que vous puissiez faire part de vos remarques. Il serait intéressant que nous puissions avoir ces éléments au plus tôt, surtout si les propos tenus sont attribués à d'autres personnes.

*Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.*

**M. le Maire** : Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, avant d'aborder l'ordre du jour, je voudrais qu'ensemble nous ayons une pensée pour Monsieur Alain Gozlan.

Alain Gozlan était conseiller municipal d'opposition à Créteil et vous savez aussi bien que moi que, lorsque l'on est élu, que l'on soit de la majorité ou de l'opposition, on s'investit et on travaille pour les citoyens de sa commune. Ainsi, l'hommage que le député-maire de Créteil a rendu lors des vœux était de ce point de vue assez éloquent. Il a rendu hommage à Alain Gozlan pour son activité municipale, pour sa ténacité et pour sa volonté de bien faire, même s'il était dans l'opposition cristolienne. D'après Laurent Cathala, il était un homme de conviction, un homme courageux, un homme qui portait les valeurs qui étaient les siennes. Dans cet esprit, il représente bien ce que nous souhaitons, nous, être en tant qu'élus. Je vous demande donc, ce soir, d'avoir une pensée pour lui, pour ses engagements et pour ses convictions, même si elles ne sont pas partagées par tous autour de cette table, et d'adresser nos condoléances à l'ensemble de sa famille.

Dans un tout autre domaine, après avoir passé quarante ans dans la fonction publique, soit depuis 1976, on a envie, peut-être, de passer à autre chose, comme par exemple de prendre sa retraite, d'avoir du temps pour soi, pour les autres et pour voyager « éventuellement » en Chine ou pour aller rencontrer des dauphins. Ces quarante années ont été rythmées par un poste de directrice à Villeneuve-le-Roi, puis par un poste de responsable du CCAS dans cette même ville, ensuite, par un passage au cabinet de Gaston Viens qui vient de nous quitter, puis un poste de directrice de l'enfance et de l'enseignement pendant 18 ans à la ville voisine d'Orly. Arrivée à Choisy-le-Roi en 2006, elle part à la retraite le 11 février 2016. Je parle de Sylvie Forestier. Sylvie, nous vous souhaitons une très belle retraite.

#### → Approbation de l'ordre du jour

**M. le Maire** : Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, vous avez reçu l'ordre du jour du Conseil municipal.

Lors de la Conférence des présidents, nous avons pris la décision d'ajouter trois points à l'ordre du jour de ce soir : une information sur la création d'un groupe, une demande d'intervention pour une déclaration et une réaction à une question écrite, suite à une intervention au Conseil municipal du 16 décembre.

#### → Création du groupe « Les Républicains de Choisy-le-Roi »

**M. le Maire** : Conformément au règlement intérieur, les groupes politiques peuvent se constituer à partir de deux personnes. A ce titre, j'ai reçu un courrier me faisant part de la création d'un nouveau groupe politique au sein de notre Conseil municipal. J'ai pris acte de cette volonté et de cette décision et j'ai invité un représentant de ce groupe à la Conférence des présidents qui s'est tenue pour organiser ce Conseil municipal. Désormais, nous accueillons dans notre Conseil, le nouveau groupe « Les Républicains de Choisy-le-Roi ». Je donne la parole à Madame Baron et à Monsieur Peryagh.

**Mme Baron** : Monsieur le Maire, chers collègues, bonsoir. J'accueille chaleureusement Yves Peryagh qui m'a rejointe. Nous représentons à présent le groupe minoritaire « Le Rassemblement républicain de Choisy-le-Roi » au sein du Conseil municipal.

Nous nous connaissons, Yves Peryagh et moi-même, depuis de nombreuses années. Nous sommes issus de la même famille politique et restons fidèles aux valeurs républicaines.

J'apprécie Yves Peryagh pour ses valeurs humanistes, particulièrement dans la défense de l'intérêt général. Je salue toute sa capacité d'investissement et de travail. Son arrivée donnera un élan nouveau au débat. Notre groupe pourra intégrer les commissions municipales ; instances de travail qui nous permettront de préparer les dossiers soumis à délibération. Nous souhaitons en effet que soit faite une nouvelle place à notre groupe afin de rendre possible le débat dans les organes de préparation des séances du Conseil municipal.

Je continuerai avec Yves Peryagh au sein du groupe « Le Rassemblement républicain de Choisy-le-Roi » de porter la voix du débat constructif avec vigilance et toujours dans un esprit démocratique, comme je l'ai toujours fait. Je vous remercie.

**M. le Maire** : Merci, Madame Baron, pour votre déclaration d'installation. Je donne la parole à Monsieur Panetta.

**M. Panetta** : Monsieur le Maire, chers collègues, bonsoir. Je tiens à prendre la parole pour souligner en quelques mots ce qui différencie ce nouveau groupe du nôtre. Cependant, avant d'aller plus loin, je souhaiterais faire une requête sur une question toute autre. Comme vous le constatez, le public est venu nombreux ce soir, mais rassurez-vous je n'en suis pas l'instigateur. Il s'agit de la communauté comorienne.

Les étudiants de cette communauté ont réservé une salle. Dans un premier temps, leur réservation a été acceptée, puis refusée. Ils ont ensuite réservé une autre salle, mais elle leur a été refusée également. Ils ont dépensé de l'argent et subissent de ce fait un préjudice très important. Souvenez-vous de la très belle fête qu'ils avaient organisée au Royal durant les municipales, où nous étions tous présents, droite et gauche, ainsi que Monsieur DAVISSE. Cette fête avait apporté beaucoup de gaieté à Choisy-le-Roi et nous avait permis de nous rencontrer.

Je me permets d'intervenir ce soir pour qu'ils puissent vous demander s'il leur est possible de réserver une salle et je suis sûr que vous allez régler ce petit litige. Ces jeunes ne font pas de politique ; ils sont étudiants en France et souhaitent faire connaître leur culture. Ils œuvrent entre autres pour ouvrir une bibliothèque dans leur village des Comores. Ils ne demandent pas d'argent et ne perçoivent pas de subvention ; ils demandent juste une salle.

Je leur ai expliqué que l'on ne peut pas prendre la parole sur un sujet qui n'est pas inscrit à l'ordre du jour. Cependant, si vous l'autorisiez, exceptionnellement, peut-être pourriez-vous les rencontrer après le Conseil municipal. Ce serait tout à votre honneur. Je vous remercie.

Pour revenir sur la création du groupe « Le Rassemblement républicain de Choisy-le-Roi », je suis obligé de constater que la droite extrême s'organise et que les grandes valeurs humanistes d'Yves Peryagh ne l'empêchent pas de rejoindre une personne qui s'est affichée avec le sigle CNIP, groupuscule politique qui a constitué des listes communes avec le Front national il y a dix ans et dont le président a dit devant les gens du voyage « Hitler n'a pas fini son travail ». Il rejoint aussi des personnes...

**Mme Baron** : Monsieur le Maire, vous devez arrêter cela. C'est insupportable...

**M. le Maire** : Personne ne vous a interrompue pendant votre intervention. Nous avons déjà eu ce débat en Conférence des présidents.

**Mme Baron** : Justement c'est inadmissible. Monsieur le Maire, vous êtes le garant du bon ordre au Conseil Municipal. Je déplore qu'un élu puisse se comporter de cette façon, sans que vous y mettiez bon ordre. Je demande un droit de réponse.

**M. le Maire** : Madame Baron, s'il vous plaît...

**Mme Baron** : Je suis désolée, mais là je suis insultée, moi je n'ai insulté personne.

**M. Panetta** : Pour ceux qui veulent vérifier, je tiens à leur disposition les affiches municipales de Madame Baron et vous irez vous rendre compte par vous-mêmes de ce qui se cache derrière ce sigle. Les dires du président de ce groupe politique ont été repris dans toute la presse et à la télévision.

Ce n'est pas anodin si je vous dis cela. Encore récemment, jusqu'aux derniers vœux municipaux 2016, une personne de son entourage a dit : « Vous vous rendez compte, heureusement, on aurait pu avoir un Italien comme maire ! ». A diverses reprises, Madame Baron m'a fait remarquer que je n'étais pas Français, alors que j'habite ce pays depuis cinquante ans. Je suis bel et bien Français. Elle l'a dit publiquement au Département et durant les municipales devant plus de cinquante personnes qui, toutes, pourront en témoigner. Je la laisse à ses divagations. Quant à l'engagement pour la Ville de Monsieur Peryagh, force est de constater ses absences et la présidente de la Commission pourra le vérifier : 60 % d'absence en commission et 100 % d'absence sur les événements de la ville. J'ajoute que, lors de la dernière réunion qui le concernait directement puisqu'il s'agissait de son quartier, réunion qui était présidée par Monsieur Hervy et où étaient présents Monsieur Diguët, tous ses voisins et les gens de son quartier, Monsieur Peryagh a brillé par son absence. Cela ne regarde qu'eux.

Je tiens à dire ici que je réaffirme les valeurs de notre groupe : nos valeurs, ce que nous pensons et comment nous voulons travailler à Choisy-le-Roi, c'est-à-dire avec tous les Républicains, l'UDI, le MODEM et avec, ce que me reproche Monsieur Peryagh, les « sans étiquette », dans un esprit de compréhension de l'autre et de reconnaissance, même lorsque la gauche fait de bonnes choses. Je voudrais dire à Monsieur Peryagh et à Madame Baron, qui a encore dit en Conférence des présidents que je n'étais pas de droite, que cela va poser un gros problème à la majorité et qu'il va falloir vous mettre d'accord.

Je voudrais rappeler que le Général de Gaulle, dans des temps difficiles, a non seulement travaillé avec des gens de gauche, mais aussi avec les communistes. La politique du Général de Gaulle était éminemment sociale et c'est ce que nous apportons. Nous n'avons pas les mêmes moyens d'y parvenir, c'est ce qui nous différencie de vous, mais nous voulons atteindre les mêmes buts. C'est ce que réaffirme notre groupe et telles sont les valeurs de notre groupe. D'ailleurs, c'est ce qu'ont plébiscité les électeurs républicains de notre circonscription, puisqu'il y a eu samedi un vote interne et Monsieur Peryagh, malgré les mails assassins qu'il m'a envoyés et toutes les critiques faites à notre groupe, a récolté sept voix. Merci.

**M. le Maire** : Je ne vais pas entrer dans des débats internes des partis et dans leurs instances. Cela relève de la responsabilité de Monsieur Cambon et de l'exécutif départemental des Républicains. Nous ne sommes pas là pour en juger. J'acte la création d'un nouveau groupe dans l'opposition ; un nouveau groupe qui a les moyens de s'exprimer auprès des Choisyens. C'est ce que nous ferons, comme nous l'avons fait lorsque le groupe Modem s'est constitué avec deux personnes.

Le groupe « Le Rassemblement républicain de Choisy-le-Roi » aura une tribune dans le cadre des interventions dans *Choisy Infos*. Toutefois, c'est un peu plus compliqué pour les commissions municipales, parce que si nous respectons la proportionnalité réelle et effective, il faudrait qu'il y ait 21 membres dans chaque commission pour que ce groupe puisse être représenté. Donc le groupe « Rassemblement républicain de Choisy-le-Roi » sera invité, comme cela est mentionné dans notre règlement intérieur, dans les commissions

et de fait, il pourra participer aux travaux. En ce qui concerne l'organisation des conseils et les dossiers, le président ou la présidente du groupe, lorsqu'il ou elle sera désigné(e), participera de fait aux conférences des présidents.

Si vous le permettez, nous en resterons là au regard de cette installation. Quant à l'échange que vous venez d'avoir, je vous demanderais qu'à l'avenir ces échanges portent strictement sur des points de vue politiques ou de choix liés aux délibérations que nous examinerons.

Cela étant dit, concernant votre requête, Monsieur Panetta, il s'agit de l'une des associations comoriennes et elle n'est pas représentative de la communauté comorienne. Rien n'ayant été fait en opposition avec cette association, nous pouvons lui proposer, en collaboration avec Malika Benkahla, adjointe au Maire à la vie associative, un rendez-vous jeudi. Sachez que cette association a déjà été reçue à plusieurs reprises par Madame Descharmes et que les choses avaient déjà été expliquées, mais nous pouvons retravailler avec sa structure, sans omettre cependant de mentionner que les initiatives qui sont prises dans notre ville ne sont pas systématiquement à but lucratif, mais s'inscrivent bien dans un esprit de solidarité internationale. Dans ce cadre, nous pouvons approfondir et proposer un rendez-vous avec Madame Malika Benkahla.

**Mme Benkahla** : Le rendez-vous est pris pour 18 heures, jeudi.

**M. le Maire** : Y a-t-il des observations sur cet ordre du jour ? Je n'en vois pas. Je vous remercie. Je vous propose à présent d'aborder le premier point.

## DESIGNATION DE REPRESENTANTS

→ 1. **Election des représentants de la Commune à la Commission locale d'évaluation des charges territoriales (Clect) de l'établissement territorial provisoirement intitulé « Grand Orly – Val de Bièvre – Seine Amont »**

**M. le Maire** : Le Conseil de territoire prévoit que chacune des 24 communes sera représentée par un délégué titulaire, auquel sera adjoint un délégué suppléant qui pourra assister aux réunions de la Clect, sans pouvoir de vote dès lors que le titulaire sera présent.

Il est proposé aux conseillers municipaux de procéder à l'élection des délégués, titulaire et suppléant. Y a-t-il des candidatures ? Monsieur Jean-Marc Briennon.

**M. Briennon** : Monsieur le Maire, je vous prie tout d'abord d'excuser mon retard. Je vous propose ma candidature au poste de représentant de la commune de Choisy-le-Roi à la Clect et la candidature de Madame Corinne Bercier en tant que suppléante.

**M. le Maire** : Y a-t-il d'autres candidatures ? Monsieur Frédéric Tisler.

**M. Tisler** : J'ai l'honneur de présenter également ma candidature auprès du Conseil municipal, ce soir. Nous avons déjà eu l'occasion de travailler au sein de la Clect de la CASA, ce qui a été techniquement un peu difficile. La Clect du Conseil du territoire risque également de rencontrer de nombreuses difficultés. C'est pourquoi je pense qu'il est important que ce soit l'adjoint aux finances qui représente la Ville à l'intérieur de la Clect. En tant que suppléant, je présente la candidature de Monsieur Bernard Athéa.

**M. le Maire** : Nous allons voter à main levée, comme nous en avons convenu en Conférence des présidents.

Vote du premier binôme :

- Monsieur Jean-Marc BRIENNON, titulaire
- Madame Corinne BERCIER, suppléante

*Votes : 10 voix pour*

Vote du second binôme :

- Monsieur Frédéric TISLER, titulaire
- Monsieur Bernard ATHEA, suppléant

*Vote : 33 voix pour*

*Monsieur Frédéric TISLER, titulaire, et Monsieur Bernard ATHEA, suppléant, sont élus représentants de la commune de Choisy-le-Roi à la Clect de l'établissement territorial provisoirement intitulé « Grand Orly – Val de Bièvre – Seine Amont ».*

**M. le Maire** : Je vous remercie. Je donne la parole à Monsieur Panetta.

**M. Panetta** : Il me semblait qu'il y avait trois binômes.

**M. le Maire** : Deux binômes se sont présentés.

**M. Panetta** : Il me semblait que la candidature de Monsieur Tisler s'ajoutait au binôme qui était initialement prévu.

**M. le Maire** : Il s'agissait du binôme représenté par Monsieur Tisler.

**M. Panetta** : Vous ne nous aviez pas présenté le binôme officiel de la majorité.

**M. le Maire** : Vous pensiez peut-être qu'il faisait acte de candidature en tant qu'indépendant.

**M. Panetta** : Oui, par rapport à la majorité.

**M. le Maire** : Tout cela est organisé, Monsieur Panetta. C'est anticipé.

**M. Panetta** : J'adresse un clin d'œil à Monsieur Tisler, dans le sens où Madame m'a traité d'homophobe, alors que nous avons respecté la parité. Monsieur Tisler n'a pas respecté la parité.

**M. le Maire** : La question de la parité n'est pas essentielle dans la démarche de la Clect. Il convient de mettre en avant la compétence des personnes sur le suivi et la mise en œuvre des transferts des personnels et des compétences.

## FINANCES

### → 2. Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2016

**M. le Maire** : Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Le budget 2016, comme celui de 2015 et les suivants, nous engage pour l'avenir.

A travers ces budgets, nous engageons Choisy-le-Roi dans l'avenir, avec, comme guide, le projet de ville que nous avons présenté aux Choisyennes et aux Choisyens et le cadre de notre agenda 21, avec ses 110 actions, engagé lors de la dernière mandature.

Je souhaite, nous souhaitons, construire la ville durable de demain.

Une ville qui respecte les trois piliers que sont le développement social, le développement économique et le développement environnemental. Ces trois piliers ne doivent pas faire l'objet d'un choix ; ils sont à développer de concert. Ainsi, il ne s'agit pas de privilégier telle ou telle sensibilité ni de se démunir de tout et encore moins de confondre l'économie et la finance.

Nous souhaitons œuvrer pour que nous puissions mieux vivre dans la ville.

Cela passe par un maintien et un développement du lien social. Cela passe par une présence accrue d'entreprises sur notre commune et, ainsi, une meilleure situation de l'emploi. Cela passe par une ville apaisée où l'espace public est investi par ses habitants et où chacun trouve, initie et utilise cet espace pour ses déplacements, son expression, la rencontre et la découverte. Cela passe par le fait de se donner les moyens d'écrire, de produire et de réaliser ces projets dans une dynamique de concertation et de participation avec les habitants. Et il ne suffit pas de le dire, il faut le faire vivre.

Le bilan de l'année 2015 est l'expression de notre volonté politique. Malheureusement, elle est handicapée par une amputation des recettes provenant de l'Etat : la baisse de la dotation globale de fonctionnement. Cette mesure, je l'ai dit à plusieurs reprises, est injuste, dangereuse et fragilise le service public. Elle ralentit l'investissement public et affaiblit le tissu économique local. Elle va à l'encontre de la démocratie locale et s'oppose à la réalisation du projet municipal pourtant décidé en 2014.

Les réunions publiques que nous avons organisées ont réuni plusieurs centaines de personnes et nous ont permis d'informer et d'écouter. D'un point de vue général, les participants, même lorsqu'ils n'étaient pas d'accord avec l'analyse de la situation ou avec nos orientations, étaient intéressés par ces moments de rencontres et de débats et en repartaient satisfaits.

L'information sur la situation n'est pas toujours d'un accès facile et, lorsque nous y accédons, elle reste difficile à projeter par rapport à la situation réelle, quelquefois éloignée de celle que l'on se représente.

Des questions très précises ont émergé concernant l'avenir de Choisy-le-Roi, notamment à propos du logement et du logement social, mais aussi à propos de l'espace et des équipements publics et plus particulièrement des écoles et leurs capacités d'accueil. La pétition que nous avons initiée a été largement signée lors de ces rendez-vous.

De même, les rencontres avec le personnel communal ont réuni plus de trois cents agents municipaux. Les éléments budgétaires étaient moins nouveaux et le débat s'est davantage centré sur les conséquences de la mise en œuvre de la loi NOTRe.

Ces démarches, je le dis et le réaffirme ce soir, sont à prolonger dans le temps. Je veux parler notamment des rencontres publiques sur des thématiques, comme les rendez-vous avec le personnel.

Cependant, cela m'amène à faire les constats suivants qui pourraient s'apparenter à des vœux.

Il est impératif de maintenir les services publics de proximité, d'être attentifs aux mesures qui soutiennent le pouvoir d'achat des familles, de diminuer la section de fonctionnement, de continuer à travailler à une hausse des recettes et d'obtenir que le territoire joue un rôle de solidarité permettant à notre commune d'avancer dans la mise en œuvre du projet municipal.

Nous nous voyons contraints d'envisager une hausse des bases de la fiscalité locale afin de boucler la section de fonctionnement, de dégager de l'autofinancement et de recourir à l'emprunt afin de boucler la section investissement pour ce qui revêt un caractère obligatoire ou un engagement contractuel préalable.

La défense et la promotion des valeurs de la République et la construction d'une ville durable doivent être les conjugaisons du projet municipal.

L'année que nous venons de connaître nous montre à quel point il est nécessaire de faire vivre les valeurs de la République et leur nécessité dans le projet du monde de demain.

A commencer par l'égalité. Il n'y aura pas de monde serein et apaisé, il n'y aura pas de vivre ensemble durable sans un combat quotidien contre les inégalités.

Notre Ville est mobilisée depuis longtemps dans ce cadre. Combattre les inégalités et les discriminations de toute sorte et accompagner les Choisyennes et les Choisyens dans le respect de leurs droits est une dimension très présente dans les orientations et les actions municipales, mais aussi responsabiliser chacun par rapport aux enjeux du quotidien et encourager les habitants à participer aux choix, à être acteurs et auteurs de la vie de la commune et à participer à améliorer les façons d'être au quotidien.

La fraternité rejoint à la fois la notion de connaissance et de respect de l'autre, de paix et d'amitié entre les peuples, mais aussi celle de solidarité. C'est une valeur et des notions que nous pratiquons quotidiennement à Choisy-le-Roi. Nous devons continuer à les faire vivre et à les développer.

La liberté est la valeur indispensable à la vie en société. Rien ne peut s'y opposer. S'il est parfois nécessaire de rappeler que son expression doit se conjuguer dans un cadre collectif et que la liberté de certains ne peut s'exercer au détriment de celle des autres. Elle ne peut pleinement s'exprimer que dans le cadre du vivre ensemble que définissent les lois, les règles et les règlements. Cette liberté ne peut s'exprimer pleinement dans une société dominée par les inégalités. C'est aussi pour cela que ces valeurs se doivent d'être conjuguées par tous, même par Madame Péresse qui se permet de supprimer des aides sur les tarifs des transports aux personnes vulnérables.

Enfin, comment partager, débattre, être auteur et acteur du monde de demain ? Comment vivre ensemble et combattre l'obscurantisme ? Comment s'épanouir et s'émanciper sans accès à la connaissance, à l'éducation, à la culture, aux activités physiques, motrices et sportives ? Certains voudraient nous imposer un minimum social, éducatif et culturel et marchandiser les niveaux supérieurs. A Choisy-le-Roi, nous disons non. Il est nécessaire de maintenir nos activités dans tous ces domaines afin de permettre à tous cet accès.

Nous sommes contraints, je le disais tout à l'heure, par les baisses de dotation globale de fonctionnement, l'interdiction de présenter un budget en déséquilibre et l'aggravation de la situation socio-économique, à faire des choix que nous ne souhaitons pas faire.

Les orientations d'élaboration budgétaire que nous avons données à l'administration sont très claires. Nous sommes dans la situation de prendre en compte les contraintes imposées :

- Baisser les charges à caractère général des services.

- Développer les recettes des services et optimiser les moyens.
- Réduire, voire supprimer certaines prestations ou initiatives.
- Etudier l'évolution de certains modes de gestion.
- Pérenniser notre service public et par là même, défendre le personnel communal : garantir les salaires et les régimes indemnitaires et assurer l'évolution des carrières.

Pour l'investissement, nous maintenons nos ambitions :

- Prendre en charge les dépenses liées à la fin du renouvellement urbain du centre-ville, préserver notre capacité à maintenir un nombre limité d'interventions foncières.
- Assumer les travaux engagés de la crèche Toni Lainé et du groupe scolaire Mandela, commencer à constituer des provisions pour la réhabilitation du groupe scolaire Langevin.
  - Maintenir et développer les crédits visant à maintenir le patrimoine municipal bâti, comme les espaces extérieurs. Dans cette perspective, une attention particulière sera apportée à la poursuite de la rénovation de notre réseau d'éclairage public (qui fait tant de bruit parfois sur le net) et à intervenir sur les voiries et trottoirs, incluant des crédits pour développer le schéma de mobilité douce qui s'inscrit dans un cadre pluriannuel.

De même, en matière de bâtiments, quelques crédits supplémentaires seront dégagés pour des interventions en cours d'année (ces lignes avaient été mises à zéro au BP 2015), dans le but de poursuivre nos programmes d'efficacité énergétique concernant la consommation des fluides et d'accessibilité. Une intervention sera réalisée notamment dans la crèche Eiffel, concourant également à améliorer l'office et les conditions de travail des personnels.

- Maintenir et renouveler les matériels mis à la disposition de nos agents pour rendre un service de qualité.

Je le répète, au risque d'être agaçant, nous nous heurtons à des contraintes financières. Nous ne pourrions et nous ne pouvons pas tout faire. Notre Ville est un acteur essentiel de la vie quotidienne. Nous sommes un levier pour favoriser l'émergence et la réalisation de projets ; c'est pourquoi je souhaite développer trois dimensions essentielles de l'activité de notre collectivité que nous engagerons en 2016.

Premièrement, accompagner les enfants et les jeunes dans leur autonomie et la construction de leur citoyenneté.

Je souhaite que nous ne soyons pas dans le slogan, que nous puissions entrer dans une étape nouvelle, celle du renforcement du partenariat dans ce domaine et notamment sur les questions d'avenir et d'insertion professionnelle des jeunes. Par la mise en œuvre des rencontres de la jeunesse, nous serons force d'implication, dans une démarche de co-construction pour créer les conditions qui nous permettent d'élargir l'intervention du service jeunesse, non pas uniquement dans la consommation d'activités, mais dans l'esprit de créer un centre ressource sur les questions du logement, de la santé, de la culture et de la citoyenneté active, bref, passer d'un service jeunesse à un service à la jeunesse.

Deuxièmement, l'aménagement urbain.

Il me paraît indispensable, en termes de continuité du travail engagé, de poursuivre nos efforts de rénovation urbaine.

- Etre force de proposition sur le secteur du Lugo, pour et avec l'Epa Orsa : étude de la cité de la Sablière, travaux du Tzen et mise en place du centre de remisage du Tzen.
- Continuer les propositions et les réflexions sur le projet du centre-ville.

- x• Mettre en adéquation l'exigence du devoir de scolarisation avec nos capacités d'accueil.
- Ne rien lâcher sur la ZAC du Port et résister aux sirènes du logement familial.
- S'appuyer sur les orientations du PLHI du Territoire Seine Amont pour défendre notre territoire et notre ville.
- Promouvoir un cadre de vie résolument de qualité et équilibré en s'appuyant sur l'agenda 21, avec une priorité donnée aux actions favorisant la transition énergétique (travail sur les gaspillages, les performances énergétiques des bâtiments, etc.). L'exemple de la construction de la ZAC des Hautes Bornes doit être pour nous une source d'inspiration.

Ma troisième proposition est de créer les conditions d'une grande campagne concernant la « Mobilité sur la ville ».

Agir sur la mobilité urbaine, pour moi, c'est non seulement travailler les déplacements des citoyens du fait de leurs activités quotidiennes liées au travail, aux achats ou aux loisirs, mais c'est aussi parler des modes de transport et étudier leur impact sur l'environnement, c'est réfléchir au mode de transport sur les grands axes et le rôle de la Seine pour la ville et c'est repérer l'utilisation des espaces dans les quartiers : les causes et les conséquences des déplacements et les problématiques de stationnement.

Parler de mobilité, c'est un appel aussi à l'engagement et à la mobilisation pour la sécurité et donc pour la prévention routière. C'est prendre acte des difficultés récurrentes dans notre ville, notamment du passage de la Seine et du désagrément causé par la RD138. C'est donc appeler à une campagne de mobilisation pour la déviation nord-sud ainsi que pour la réouverture du pont de Villeneuve-Saint-Georges aux poids lourds.

Vous le comprenez bien, c'est un chantier que je veux porter, un chantier d'investigation dans la gestion des déplacements qui a une répercussion concrète sur le vivre ensemble et qui a un impact sur beaucoup de secteurs (espaces verts, voiries, aménagement urbain, habitat, démocratie participative, agenda 21, incivilité, vie dans les quartiers, etc.). Nous pourrions imaginer une concertation populaire et citoyenne à l'échelle de la commune sur la mobilité urbaine en général, puis pour des demandes de travaux spécifiques, des concertations par quartier sur des problématiques de proximité, comme cela est déjà engagé, notamment dans le quartier des Gondoles Sud.

Pour conclure, vous le voyez, les difficultés, si elles sont un puissant frein, ne doivent pas nous empêcher d'agir, d'améliorer la vie et d'inscrire Choisy-le-Roi dans le développement du territoire durable de demain.

C'est bien ce à quoi la majorité s'attachera durant l'année 2016.

Je vous remercie de votre attention.

Y a-t-il des demandes de prise de parole ? Madame Baron et Monsieur Ennaoura. Je vous rappelle que nous avons convenu en Conférence des présidents d'une prise de parole d'un maximum de 15 minutes pour chacun des groupes.

**Mme Baron** : Je prends la parole concernant le débat d'orientations budgétaires. A peine le BIP a-t-il progressé de 0,2 % au quatrième trimestre 2015, entraînant une croissance de 1,1 %, que le Ministre des finances, Michel Sapin, s'exclame que « L'année 2015 a été l'année de la reprise ». Le produit intérieur brut mesure le niveau de vie par habitant, mais ce n'est pas pour autant que notre pouvoir d'achat se trouve amélioré.

Nous sommes tous d'accord pour souligner que la baisse des investissements des ménages, celle des établissements publics et particulièrement celle des communes ont été brutales. Monsieur Hollande promettait il y a trois ans : « Je fais du chômage ma priorité », mais il apparaît 21 % de chômeurs en plus depuis sa promesse.

Monsieur Hollande ne fait pas de réforme juste de l'apprentissage. Il faut transmettre la valeur travail à ceux qui ont des difficultés scolaires. Le recul de l'apprentissage est inquiétant. On peut noter que l'apprentissage chute depuis 2012. On relève une baisse de 32 000 apprentis entre 2012 et 2014, alors que l'apprentissage se développait depuis quelques années, arrivant juste sous le niveau de 500 000 apprentis sous la présidence de Nicolas Sarkozy. « Les entrées en apprentissage » note le *Figaro* « se sont effondrées en 2013 de -8 %, ainsi qu'en 2014 de -2,9 % ».

Quelles sont les perspectives pour lutter contre le chômage dans l'orientation budgétaire de ce rapport ? Il faut permettre aux jeunes en difficulté de s'intégrer dans l'entreprise, tout en touchant un salaire. Pourquoi ne pas faire passer le message aux entreprises dans notre ville, notre département, afin qu'elles s'engagent auprès de ces jeunes ? Où est cette volonté de la part de la municipalité ? Donnons des repères aux jeunes. Il faut créer des centres de formation courte, sinon ils décrochent. Deux ans, c'est trop long. En Ile-de-France, il existe des centres de formation qui forment en six mois, voire en trois mois, notamment dans la restauration, le travail de bureau et la logistique. C'est suffisant pour l'intégration d'un jeune qui veut y arriver. Il ne manque pas de projets, mais il veut un emploi. Il faut des formations rigoureuses pour que l'employabilité soit possible. Sans cette implication sur le terrain, les débats et les grands mots ne suffisent pas.

Alors, bien sûr, vous allez me répondre que nous sommes confrontés au manque de moyens et à la baisse de la DGF, la dotation globale de fonctionnement. Oui, il y a le plan d'économie de 50 milliards d'euros dans le projet de la loi des finances (PLF 2016). Les collectivités territoriales doivent participer à la mise en œuvre de ce plan. Cette déduction supplémentaire de la DGF serait de 4,1 millions d'euros sur la période de 2014-2017, comme vous l'avez calculé dans le rapport.

Ce manque à gagner nous amène à faire des efforts et il faut donc veiller à ce que la progression plus rapide des charges que des recettes soit maîtrisée. Baisser les charges et développer la recette ? Facile à dire. La municipalité compte chercher des subventions au niveau européen. C'est une solution, mais il y en a d'autres. Retrouvons-nous les manches. Dans ce cas, il y a eu embauche d'une personne chargée de trouver et de demander des fonds européens. C'est un pas, cela donne du travail au moins à une personne. Quant à l'idée de développer les taxes locales sur les enseignes publicitaires en direction des commerçants de la ville, ces derniers en auront-ils les moyens ?

Nous devons être dans une démarche de mission de service public. Il est indispensable de travailler contre la précarité sociale massive et contre les renoncements de l'Education nationale, de lutter contre l'accroissement des inégalités, d'être attentifs aux besoins des habitants et d'améliorer le cadre de vie, voire d'agir contre les incivilités.

Vous parliez, Monsieur le Maire, de liberté. Vous vous demandez comment débattre sans porter atteinte à la liberté ; la liberté de répondre et de se défendre. Je viens ce soir d'être contrainte à me taire. On fait de l'intimidation ; comment voulez-vous parler de liberté ? Je vous remercie.

**M. le Maire** : Je vous remercie. Je donne la parole à Monsieur Ennaoura.

**M. Ennaoura** : Bonsoir, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, je voudrais commencer par dire un mot sur la période que nous vivons. Nous, écologistes et citoyens, ne sommes au Conseil municipal que depuis à peine deux ans et nous avons pu nous rendre compte à quel point il était frustrant d'être corseté par des finances très contraintes. Alors que nous voudrions mettre en place rapidement les investissements dont les Choisyens ont besoin pour entreprendre la transition écologique de notre ville, ce qui a donné du sens à notre élection, la réalité est tout autre : nous nous voyons obligés à devoir chercher un consensus pour trancher entre les priorités.

Je veux d'ailleurs en profiter pour saluer, au nom des élus écologistes et citoyens, le travail des services de la Ville qui s'efforcent de trouver et de réaliser des économies de fonctionnement pour contenir les dépenses, ce dont témoigne le rapport d'orientations budgétaires. En effet, je fais le constat qu'en 2015 les dépenses ont été limitées, ce qui a permis de regagner de l'autofinancement et de limiter le recours à l'emprunt. Dans une situation économique toujours aussi inédite et un environnement très changeant, je souhaite saluer ici une gestion qui a su faire preuve de responsabilité et de prudence dans la maîtrise des dépenses, tout en maintenant un service public de qualité et je nous souhaite de continuer en ce sens cette année et les suivantes.

Nous le disions déjà l'année dernière et notre ligne est restée la même : la crise que nous traversons depuis plusieurs années maintenant est profondément structurelle et la baisse des dotations de l'Etat, aussi dommageable qu'elle soit, en est un symptôme. Nous entrons dans une ère où les façons de consommer, de travailler, d'habiter et de se déplacer sont en mutation. Même être riche ou pauvre revêt des significations radicalement différentes que par le passé, époque plus prospère en apparence, mais terriblement gaspilleuse des ressources.

Or, lorsque le monde impose des changements, il faut savoir reprendre le contrôle pour éviter toute paralysie. Bien sûr que l'avenir n'est pas un chemin parsemé de roses, il ne l'a jamais été d'ailleurs. A chaque époque ses défis et ses périls, ses craintes et ses espoirs, à nous de relever les nôtres et d'imaginer le monde qui va avec. Ce monde est déjà en marche. Tous les jours, nous pouvons faire le constat que, dans leur rapport au travail, à la consommation et à l'autre, notre société accouche, fut-ce dans la crise, de nouvelles idées et d'un nouvel imaginaire.

Dans le contexte récent, nous avons eu la COP21, sommet des Nations unies sur le changement climatique qui a porté un message d'espoir pour notre avenir sur notre planète. Soit dit en passant, si 196 pays arrivent à se mettre d'accord sur un accord aussi important, alors je ne doute pas qu'avec notre Conseil municipal, nous puissions parvenir à un accord tout aussi impérieux sur la nécessité de prendre en compte, dans notre budget 2016 et les années suivantes, la question de l'urgence climatique et les réponses à lui apporter à l'échelle de notre ville. C'est notre devoir d'éteindre le feu qui consume notre planète.

Pour revenir à notre budget, je dois dire que nous l'abordons telle une équation à plusieurs inconnues, ce qui rend l'exercice particulièrement difficile et les protections encore plus incertaines. En effet, la création de la métropole du Grand Paris et des conseils de territoire avec des délégations et des transferts aux contours encore flous rend toute projection financière extrêmement hasardeuse.

Cette réforme, nous l'avons déjà dit, vise une finalité politique, sociale et écologique très louable. En effet, elle aspire à en finir avec les égoïsmes locaux, à une plus grande distribution des richesses entre territoires et à une planification écologique plus efficiente et à constituer une réponse à une pollution qui ignore les frontières administratives. Toutefois,

force est de constater qu'à défaut de recettes et dans le contexte de la baisse des dotations de l'Etat, ces objectifs risquent alors de rester des vœux pieux.

Une autre inconnue aura certainement un impact sur nos projections budgétaires et notamment sur la partie investissement. Elle est d'une nature politique : c'est le passage de notre région à droite. Permettez-moi de partager avec vous mon inquiétude, quand je vois que la première mesure, je dis bien la première, dite et revendiquée de « justice sociale » de Madame Pécresse est de supprimer la réduction tarifaire dont bénéficiaient jusqu'à ce jour les sans-papiers dans les transports en commun. Cette mesure dite faussement de justice sociale est scandaleuse à bien des égards et en dit long sur les choix et les priorités d'une collectivité avec qui nous avons construit des partenariats lors de la dernière mandature et qui ont profité à nos populations.

Faisons tout de même le pari qu'avec cette nouvelle donne à la fois mondiale et locale, nous pouvons et nous devons offrir une perspective rassurante positive et désirable pour les populations, comme d'ailleurs pour les personnels.

Vous le savez, nous, écologistes et citoyens, nous prônons la sobriété, mais aussi l'efficacité et l'innovation sociale. Au niveau de notre ville, bien que j'en aie salué la bonne gestion, j'aimerais ajouter que la recherche de l'optimisation peut et doit se poursuivre.

Cependant, faire des économies et dégager des marges, oui, mais quels investissements ? Pour faire de Choisy-le-Roi une ville moderne, ancrée dans son siècle où il fait bon vivre. Nos investissements doivent intégrer prioritairement des projets à économies d'énergie et nous n'avons de cesse de le dire : il faut éteindre la mauvaise dépense par la bonne dépense. Il n'y a que par des investissements dans des projets durables et féconds que nous pourrions retrouver des degrés de liberté susceptibles de préserver les citoyens de la hausse des impôts et protéger les emplois des agents de notre ville. Pour une économie saine, pour notre qualité de vie, pour la planète, c'est une priorité absolue.

Parmi ces investissements, certains se révèlent au final être à moindre coût, comme l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective qui peut être compensée par la lutte contre le gaspillage ou bien qui nous feront économiser de l'argent, comme la rénovation énergétique de nos bâtiments ou la gestion des déchets. A ce sujet, nous proposons d'être plus attentifs et rigoureux dans l'application du principe de pollueur-payeur. En effet, il n'y a plus de raison que l'ensemble des Choisyens paient l'incivisme de quelques-uns.

Enfin, parce qu'elle est généreuse en liens et génératrice de solidarité, l'agriculture urbaine doit désormais être une composante structurelle de notre ville. Avec le fleuve, comme l'a souligné Monsieur le Maire, elle doit être le pendant identitaire de notre ville. Nous, écologistes et citoyens, nous n'imaginons pas un instant que le budget de notre commune ne puisse laisser toute sa place à cette pratique qui ne fait que renouer avec le passé ouvrier de notre ville, tout en s'inscrivant dans les défis du nouveau siècle que nous vivons.

Nous devons également poursuivre notre recherche de nouvelles recettes et je me réjouis grandement que notre ville ait adopté des propositions de notre groupe concernant les taxes sur la publicité et l'utilisation de l'espace public, ou encore le recrutement d'un agent chargé de porter des projets financés par les fonds européens. Nous avons encore d'autres propositions, comme celle d'associer les commerçants et le tissu associatif de la ville aux fêtes de la ville. Peut-être que de développer cette orientation permettrait de desserrer un peu l'étau de la contrainte financière, de dynamiser les acteurs locaux et d'animer le tissu commercial de proximité.

Un mot également sur les partenariats avec le secteur privé. Je suis le premier à remarquer que, malheureusement, ils ne s'inscrivent pas toujours dans une logique de gagnant-gagnant. Toutefois, il est sage de reconnaître que notre collectivité peut en avoir besoin par commodité pour déléguer la mise en œuvre de son projet politique, comme nous le voyons dans la petite enfance avec la gestion de la future crèche Toni Lainé. Cela est financièrement avantageux, logistiquement plus confortable et reste exigeant dans son application.

Comme je vous le disais, nous devons donc désormais, et jusqu'à la fin de la mandature, faire du moment de l'exercice budgétaire un exercice de style, d'application de notre projet de ville. Nous promovons une ville apaisée, sereine et joyeuse où le lien social retrouverait sa place dans l'espace public, comme dans les lieux de convivialité : parcs et jardins, commerces de proximité, associations, écoles, transports, etc. C'est un enjeu de cohésion sociale, nous ne pourrions mieux respirer qu'en faisant de la place à toutes et tous.

Pour conclure, je souhaite souligner que les propositions que nous faisons tout au long de l'année font leur chemin et que même s'il est difficile d'arriver sur un consensus sur les idées, nous devons continuer à sortir des postures partisans qui nous cantonnent dans une conflictualité qui peut s'avérer vaine et rendre notre travail en commun fastidieux. Nous avons encore du travail devant nous pour que ce budget inclue des investissements durables en continuant de développer son autofinancement pour redonner du souffle à notre ville. Chers collègues, je vous fais confiance pour lui donner de la cohérence et du sens dans les débats à venir.

C'est donc un budget de combat et d'espoir que nous construisons et je fais le pari que la conviction, la détermination et la responsabilité de notre majorité sauront être au rendez-vous pour relever ce défi et accomplir ainsi notre projet de ville. Je vous remercie.

**M. le Maire** : Merci, Monsieur Ennaoura. Je donne la parole à Monsieur Briennon pour le Modem, puis à Monsieur Athéa.

**M. Briennon** : Monsieur le Maire, chers collègues. J'ai écouté avec attention les différentes interventions et je suis extrêmement frappé par l'utilisation d'un mot que vous avez dû employer vingt-cinq fois, Monsieur le Maire, et que Monsieur Ennaoura a également employé un certain nombre de fois. C'est le mot « contraint ».

Que les recettes de la Ville soient en baisse, c'est une évidence et qu'elles nous emmènent dans un environnement dans lequel nous devons faire avec des recettes minorées et moins importantes, c'est également une évidence. Mais la vraie question qui se pose est la suivante : cela nous met-il dans un environnement contraint ou dans un environnement qui nous permet de repenser et de refondre un certain nombre d'approches et de processus ?

Je suis assez d'accord avec les différentes données que vous avez mises en avant en termes de développement économique, en termes de développement social et en termes de développement environnemental. Cependant, nous pourrions décliner ces trois piliers d'une façon différente.

En termes de développement économique, par exemple, je souhaiterais que l'on mette en avant des éléments de dysfonctionnement majeur de la Ville actuellement, tels que celui des marchés de la ville qui n'atteignent pas le niveau d'activité souhaité et celui de l'environnement qui est extrêmement intéressant en termes de bassin d'emplois, avec l'aéroport d'Orly et Rungis, mais dont nous ne semblons pas profiter de façon conséquente et fiable. Il va falloir faire beaucoup d'efforts à ce niveau.

Concernant le développement environnemental, Monsieur Ennaoura met en avant un certain nombre d'éléments. Néanmoins, dans un premier temps, il faut mettre en avant des éléments de bon sens. Nous avons besoin d'avoir une ville propre, dans laquelle nous puissions respirer un air relativement pur et dans laquelle les perturbations et les nuisances sonores soient clairement traitées. Ce sont des petites actions au quotidien qui nécessitent relativement peu de moyens financiers, mais qui permettent de modifier sensiblement la façon dont vit notre ville.

Dans cet environnement, l'un des éléments majeurs sur lequel je souhaiterais insister est le fait que notre ville doit être davantage respectée ; respectée par l'ensemble de ses habitants, mais aussi par l'ensemble des acteurs qui interviennent au sein de notre ville. Ce respect est probablement l'un des éléments moteurs qui nous permettra, comme le disait Monsieur Ennaoura, de vivre dans une ville apaisée, dans laquelle nous nous sentons bien.

Monsieur le Maire, vous avez mis en avant la notion d'une « ville apaisée », mais dans cette ville apaisée, au-delà des différents éléments sociaux qui peuvent être mobilisés, n'oublions pas la notion de sécurité. Jusqu'à présent, cette notion n'a pas été abordée, néanmoins, elle est essentielle à la qualité de vie et à la bonne adhésion de nos habitants sur la ville.

De la même façon, je souhaiterais que la ville de Choisy-le-Roi soit plus mise en avant et qu'elle bénéficie d'une certaine notoriété. Aujourd'hui, la ville n'est pas suffisamment connue à une échelle régionale ou nationale et il me semble que nous pourrions assez facilement travailler à l'organisation de salons ou d'actions qui nous permettraient de rehausser la visibilité et la notoriété de notre ville.

Ce sont les grandes orientations sur lesquelles je souhaiterais que soit bâti le budget 2016. La question est de savoir comment les financer.

Nous sommes tous d'accord pour dire que le financement devient une problématique compliquée, mais nous savons que ce mouvement ne s'inversera pas de sitôt et nous ne pourrions pas nous contenter de mesures conjoncturelles. Nous avons besoin d'une approche structurelle sur un certain nombre de sujets, de façon à nous améliorer dans les années à venir, puisque nous avons une certaine visibilité sur les éléments de dotation, à moins qu'un changement législatif intervienne entre temps. Il est important que nous puissions en profiter pour travailler dans une réflexion pluriannuelle, sur des mesures d'amélioration de notre capacité d'autofinancement.

Premièrement, sans entrer dans le détail, puisque ce n'est pas l'objet du débat d'orientations budgétaires, nous pourrions nous intéresser à la masse budgétaire, dans les dépenses de fonctionnement, qui est consacrée aux dépenses de personnel. C'est une charge qui est en augmentation importante et, bien que les explications soient législatives (les NAP par exemple sur la réduction du temps scolaire), on ne peut pas faire l'économie de s'interroger sur tout ce qui tourne autour de l'absentéisme et donc du bien être des agents de la Ville au travail.

Deuxièmement, il conviendrait de réfléchir différemment sur les éléments de mutualisation. Le territoire, qui a été mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2016, n'est qu'une couche qui vient s'ajouter aux couches du millefeuille qui existent déjà. Nous ne pouvons pas faire l'économie d'une vraie réflexion sur le devenir du département et en attendant cette réflexion qui doit se faire à un niveau national, nous devons de notre côté travailler à une structuration et à une suppression de la duplication des dépenses qui existent entre la couche de la région, la couche du département, la couche du territoire et la couche de la commune.

Troisièmement, nous devons travailler sur les partenariats public-privé. Monsieur Ennaoura nous dit que cela ne fonctionne pas bien. Je ne sais pas d'où il tient son expérience, parce qu'à ma connaissance, il y en a relativement peu sur la ville. Néanmoins, c'est une piste sur laquelle il faut pouvoir travailler pour dégager des gains de productivité. Dans ces partenariats public-privé, je voudrais également associer l'ensemble des syndicats auxquels nous pourrions avoir recours sur un certain nombre de sujets de façon relativement pertinente.

Le quatrième grand axe sur lequel nous devons travailler concerne les financements européens. Il est de bon ton depuis quelques mois de tirer à vue sur l'Europe, pourfendeur de la subsidiarité et grand pourvoyeur de normes et de contraintes supplémentaires. J'ai vu avec un certain amusement « jaune » que, dans la note de présentation budgétaire, il est mis en avant l'accroissement des normes pour expliquer une partie de l'augmentation des charges générales. L'Europe n'est pas, comme on voudrait trop souvent le faire croire, une ennemie. Elle est potentiellement notre alliée, encore faut-il savoir mobiliser les fonds qu'elle est en mesure de nous proposer et de les mobiliser de façon durable, récurrente et régulière.

**M. le Maire :** Merci, Monsieur Briennon. Je donne la parole à Monsieur Athéa, pour le groupe socialiste, à qui je rappelle que son temps de parole est partagé avec celui de Madame Juhel.

**M. Athéa :** Bonsoir à tous. Je vais intervenir sur le cadre général qui est celui dans lequel nous débattons. Françoise Juhel interviendra sur nos priorités budgétaires et sur notre vision du budget 2016 de la commune.

**M. le Maire :** Tel que nous avons pu le lire dans *Choisy Info* ?

**M. Athéa :** Monsieur le Maire, vous vous êtes récemment réjoui de la bonne santé financière de la bourse et des actionnaires. Je pense que votre réaction était un peu rapide, parce que nous voyons bien que les marchés financiers, de façon générale, sont très chahutés depuis le début de l'année, que ce soit en France ou ailleurs : en Chine, aux Etats-Unis ou dans les pays du Golfe. Cela témoigne de la part des investisseurs des grandes inquiétudes qui sont liées aux cours bas du pétrole qui posent beaucoup de problèmes, à la faiblesse et à la croissance des pays émergents et aux craintes d'une nouvelle crise financière qui serait alimentée par la création monétaire des banques centrales qui ont pris cette argumentation pour essayer de relancer la croissance dans les pays développés.

Si j'insiste sur ce point, c'est pour que l'on comprenne bien tous ici, même si c'est quelque chose qui nous déplaît fortement, que nous sommes depuis longtemps dans un système totalement mondialisé où toutes les économies sont dépendantes les unes des autres. Croire que l'on puisse se mettre à l'abri par des barrières douanières est quelque chose de totalement illusoire.

C'est vrai que ce contexte de début d'année n'est pas très favorable, mais nous avons des perspectives tracées par la loi de finances 2016 qui sont plutôt encourageantes, puisque nous devrions avoir en 2016 une croissance de la richesse produite de 1,5 % (un pourcentage qui n'a pas été atteint depuis de nombreuses années), une consommation des ménages en hausse et des investissements de la part des entreprises en augmentation de 4,9 % (un pourcentage qui a été rarement atteint au cours des années récentes).

La poursuite de la maîtrise des dépenses publiques va permettre de réduire le déficit des comptes publics à 3,3 % cette année et à 2,7 % l'année prochaine, tout en accordant aux contribuables en 2016 une baisse de 5 milliards d'euros de l'impôt sur le revenu, après une baisse de 3 milliards d'euros en 2015.

Cela n'empêche pas la dette publique d'augmenter. Elle va atteindre 2 030 milliards d'euros pour commencer à se stabiliser en 2017. Elle restera à un niveau élevé, ce qui place notre pays parmi les Etats européens les plus endettés et, comme le souligne très justement le rapport d'orientations budgétaires, l'effort de la maîtrise des dépenses publiques devra être poursuivi dans les années suivantes et bien évidemment cela ne présage pas d'augmentations de la participation de l'Etat au fonctionnement des collectivités locales.

Pour rappel, l'effort de la maîtrise des dépenses publiques demande un effort aux collectivités locales. Cet effort va atteindre sur les trois ans un peu moins de 11 milliards d'euros. Sur 50 milliards d'euros, l'Etat va prendre à sa charge 20 milliards, soit 40 % de l'effort et les institutions d'assurance publique les autres 40 %.

Pour conclure, je dirais à ceux qui considèrent que notre pays est un pays hyper-libéral et dirigé par un gouvernement de droite, que le taux de prélèvement des dépenses publiques, qui mesure la part des richesses nationales qui est prélevée par l'Etat et qui est redistribuée, va atteindre en 2016 44,5 %, ce qui nous place 10 points au-dessus de la moyenne de l'ensemble des pays de l'OCDE. Il y a des pays où c'est plus important, je pense à Cuba ou à la Corée du Nord, mais je ne suis pas sûr que ces pays soient des exemples à suivre.

Avant de laisser la parole à Françoise Juhel, je tiens à souligner la qualité et l'intérêt du rapport d'orientations budgétaires et à remercier celles et ceux qui l'ont rédigé. C'est un document tout à fait intéressant.

**M. le Maire** : Je vous remercie. Je donne la parole à Madame Juhel.

**Mme Juhel** : Nous aurions pu souhaiter que la baisse des dotations de l'Etat touche moins les collectivités territoriales, notamment celles qui font un important effort en matière de logement social et qui supportent plus que d'autres les effets de la crise. C'est parce que notre population est particulièrement fragile que notre groupe veut, en ces moments d'effort, affirmer ses choix politiques.

Le premier de ces choix est de ne pas augmenter la taxe d'habitation et la taxe foncière, tant que nous n'aurons pas réexaminé véritablement et de manière critique l'ensemble de nos dépenses. Nous devons réinterroger notre action au regard des services qui sont rendus à la population. C'est ainsi, par exemple, que même dans un secteur important qui est celui de l'enfance, nous allons réexaminer les modes de gestion de nos centres de vacances, à la fois pour faire des économies, mais aussi pour tenir compte des rythmes de vie des familles et de leurs capacités financières. Ainsi que nous l'avons déjà évoqué, nous chercherons également à trouver de nouvelles recettes, et je remercie les services qui reprennent et réexaminent avec beaucoup d'efficacité l'action menée pour accompagner notre effort dans ce sens.

Il nous faut aussi affirmer nos priorités et nos choix.

Notre priorité, c'est l'enfance. Il faut donner le maximum de chances à tous les enfants de cette ville pour réussir leur scolarité en créant de nouvelles écoles, en entretenant les bâtiments, mais aussi en investissant dans le numérique (tout en vérifiant les usages qui en sont faits et ne pas faire du numérique pour le numérique) et en accompagnant par l'action culturelle et sportive et par le périscolaire la réussite éducative de tous et nous serons particulièrement vigilants sur le fait que les NAP bénéficient vraiment à tous ceux qui en ont le plus besoin.

Notre priorité, c'est la jeunesse. Notre maire en a parlé, au-delà des loisirs, nous souhaitons être présents auprès des décrocheurs, favoriser les stages, développer les actions citoyennes et accompagner l'insertion professionnelle et l'accès au logement.

Notre priorité, c'est la culture. La culture est ce qui fonde le vivre ensemble et ce qui lui donne du sens. A cet égard, je me réjouis du conventionnement de notre théâtre pour un projet qui sait toucher la jeunesse, qui s'implante dans nos quartiers et qui valorise la diversité culturelle et arrime notre ville à l'Europe.

Notre priorité, c'est le cadre de vie et l'aménagement urbain, à la fois dans des aspects très quotidiens, comme la propreté, mais aussi avec des ambitions pour maîtriser le foncier et pour mettre en place notre agenda 21 pour une ville durable tant dans la qualité de son environnement que dans son projet social.

Notre priorité, c'est le développement économique qui est garant de l'emploi et qu'il nous faudra développer au sein du nouveau territoire.

Comme vous l'avez compris, nous ne nous inscrivons pas dans une critique systématique d'une politique de maîtrise des déficits, mais dans un effort nécessaire d'économies et de redéfinition des priorités dans un esprit de solidarité, tout en cherchant dans cet effort à valoriser davantage les potentialités et les atouts de notre ville et de sa population.

**M. le Maire** : Je vous remercie. Je donne la parole à Monsieur Panetta.

**M. Panetta** : Monsieur le Maire, chers collègues, je m'amuse à l'idée de devoir faire la synthèse.

**M. le Maire** : Pensez-vous être le dernier intervenant ?

**M. Panetta** : Cela peut vous paraître léger, mais la politique est vraiment trop triste par moments et quand je rentre dans des salles où les gens sont tout gris de par leur tenue ou leur visage, quelquefois je ne suis pas très emballé de continuer. Je pense qu'il faut savoir rire, même si certains me le reprochent. On m'a dit que je faisais risette avec la majorité. Non, j'ai besoin de ma rasade d'humour, j'ai besoin de me sentir bien, surtout dans le climat dans lequel nous vivons actuellement.

Pour en revenir à notre budget qui est impacté par la situation nationale, comme cela est présenté dans le rapport, dans quelles conditions faut-il bâtir ce budget, que ce soit pour les villes de droite comme pour celles de gauche ?

Au niveau national, un chiffre impressionnant et très dur apparaît : 5 750 000 chômeurs. Je ne fais pas le procès de François Hollande, parce que je pense que celui qui sera désigné en 2017 sera confronté à la même difficulté. Ce chiffre est officiel, mais si l'on ajoute toutes celles et tous ceux qui travaillent quelques heures par semaine et qui ne sont donc pas comptabilisés dans ce chiffre, j'ai bien peur que l'on atteigne huit millions de chômeurs. Une telle situation est inacceptable et il est temps que les politiques reprennent la main.

Une telle situation impacte directement notre budget, parce que les dépenses sociales s'envolent pour y faire face. J'ai entendu dire récemment, et cela m'inquiète car on l'entend dire de plus en plus, que nous ne parviendrons pas au plein emploi du fait de la numérisation et de l'automatisation, ce qui a d'ailleurs commencé il y a bien longtemps et j'entends parler deci delà d'un revenu universel ou d'un revenu pour travailler quelques jours, aller en formation, rester à la maison... Où est la dignité humaine dans tout cela ? Nous travaillons non seulement pour l'aspect financier, mais aussi pour la réalisation de soi-même. Espérons que nous n'en arriverons pas là. Cependant, le budget de l'Etat est également sur le fil du rasoir et la baisse des dotations nous impacte aussi directement.

Nous sommes plus que sur le fil du rasoir et je considère que la France est toujours ruinée. D'une part, nous sommes à la merci de la remontée des taux et si jamais les taux ne

remontaient ne serait-ce que d'1 %, nous aurions les « quatre fers en l'air », parce que la France continue à emprunter chaque mois et, d'autre part, nous sommes à la merci de la remontée des cours du pétrole. Nous ne pouvons qu'être vigilants sur les chiffres, tout en accordant, et c'est la difficulté, l'importance à l'humain pour qu'il reprenne pleinement sa place dans la société.

Mais nous pouvons y parvenir tous ensemble. Nous pouvons y parvenir si les partis politiques mettent de côté leurs désaccords souvent désuets face aux défis qui attend notre pays.

Ceux qui vont présenter leur candidature en 2016 pour la présidentielle auront une lourde responsabilité et attention à celui qui va mentir et qui ne va pas dire clairement ce qu'il fait. Il me semble que l'élection présidentielle de 2017 sera la plus importante de la V<sup>ème</sup> République. Nous sommes à la croisée des chemins. Aujourd'hui, une majorité de Françaises et de Français se contentent de ne pas aller voter, mais vu la violence qui monte dans notre pays, j'ai bien peur que cela ne se termine très mal. C'est pourquoi, à titre personnel, j'ai pris l'option d'encourager toutes celles et ceux qui travaillent dans le sens de l'intérêt général, face au défi de la mondialisation, comme l'a dit Monsieur Athéa, face aux attaques dont nous sommes victimes et face aux attaques dont est victime l'Europe qui est, il faut bien le dire, notre dernier rempart, parce que je suis intimement persuadé que sans l'Europe, nous serions déjà en guerre. D'ailleurs, à quelques centaines de kilomètres de chez nous, des personnes s'y préparent. Je m'éloigne du budget, mais tous ces faits impactent le budget.

J'ai bien conscience des difficultés que vous avez rencontrées pour préparer ce budget. Monsieur Athéa dit qu'il est bien présenté et qu'il félicite les services. Certes, je félicite les services, car il est bien présenté, mais je m'aperçois qu'il ne présente pas beaucoup d'éléments. Le budget de la Ville à proprement parler ne comporte que dix pages, contre vingt pour le Territoire. Vous l'avez expliqué, comment se projeter dans l'avenir avec ce que l'on nous impose aujourd'hui au regard des territoires ?

Pourquoi ces territoires, pourquoi ces usines à gaz, où personne n'y comprend rien ? Nous comprenons un peu, mais le citoyen lambda a du mal à s'y retrouver. Mon analyse est claire, et on revient toujours à la même chose : cette situation est due à un manque de courage politique.

La seule vraie réforme souhaitable était de faire des régions fortes. Il fallait conserver nos régions, supprimer les départements et fusionner des communes. Tout le monde s'accorde pour dire que c'était la solution. Les spécialistes et les politiques s'accordent, mais entre eux, pas publiquement, parce qu'il faut sauvegarder la place des copains et parce qu'il y a Clochemerle au niveau des villes. La province nous donne des leçons, puisque la fusion des communes devient une réalité et, sur notre territoire, rien n'aurait interdit que Choisy-le-Roi, Thiais ou Villeneuve-le-Roi fusionnent. Malgré les couleurs politiques différentes, nous aurions très bien pu le faire et j'en reviens encore et toujours à l'intérêt général, il suffit d'hommes et de femmes de bonne volonté. Or on nous a assigné les territoires et les territoires vont s'arroger des compétences extrêmement importantes, ce qui fait que nous n'avons plus la main sur notre commune.

S'il fallait une réforme, il fallait supprimer le Sénat et valoriser le Conseil économique et social constitué. C'était une volonté du général de Gaulle, mais il a perdu, parce qu'il a eu le courage de proposer un référendum. Il faudrait que le Conseil économique et social soit composé de vrais experts et de spécialistes, ce qui rendrait service à notre pays, plutôt que de copains que l'on recase, parce qu'ils ont perdu une élection ou parce qu'ils n'ont plus de

travail. On leur donne 2 500 euros par mois, ils travaillent quelques heures et vont se balader le reste du temps. Finissons-en avec cela et revenons à Choisy-le-Roi.

En définitive, notre budget est contraint et nous devons le bâtir sans pouvoir le projeter dans l'avenir. Comment projeter des investissements, sans savoir ce que nous pourrions faire ou pas ?

Pour avoir assisté aux débats des maires sur les territoires, j'ai cru comprendre que tout le monde était opposé aux territoires. Tous les comités exécutifs disent qu'ils vont essayer de bloquer la réforme pour rester maîtres dans leur commune, « maîtres chez soi », mais comment imaginer que le maire reste « maître chez soi », alors que le territoire a toutes les compétences ? Que va-t-il en sortir ? Nous allons rester « maîtres chez nous », sans pouvoir réellement décider. Ou bien nous déciderons de décider avec le territoire ou bien nous déciderons de ne pas décider avec le territoire pour rester « maîtres chez nous ». Bon courage ! Quoi qu'il en soit, ces territoires sont une réalité et il va falloir travailler ensemble.

Je regrette qu'il n'y ait pas assez d'investissements prévus pour l'avenir dans le budget, mais je pense que vous devez être bloqués pour les raisons que je viens d'évoquer.

Sur le recours à l'emprunt, en effet, les ressources propres sont faibles et recourir à l'emprunt n'est pas critiquable dans la mesure où cet emprunt est productif.

D'autre part, j'aimerais voir dans le budget primitif des lignes concernant, par exemple, une école de formation au numérique pour permettre aux jeunes et aux moins jeunes de notre ville de sortir de l'assistanat et du RSA, ce qui allègerait notre budget par l'économie réalisée. Les rentrées étant faibles, je ne vois que cette piste à explorer.

Quant aux charges de personnel, je pense qu'il conviendrait de faire une remise à plat, de réorganiser les services, de revoir la productivité avec à la clé des encouragements financiers qui pourraient être compensés par le non-remplacement des mises à la retraite, et de surveiller les partenariats public-privé. Loin de moi l'idée de critiquer le personnel, car je sais très bien qu'il s'investit avec beaucoup d'efficacité.

Sur le terrain du Lugo, nous allons devoir nous battre pour le sauvegarder, afin d'en faire un véritable village d'entreprises, car le programme Ivry Confluences et Vitry va s'imposer à nous. Ce programme est d'ores et déjà lancé et ira jusqu'à la gare des Ardoines. A ce sujet, je vous engage à aller voir la maquette qui est exposée à la Mairie de Vitry, C'est impressionnant ! Il s'agit de la construction d'immeubles de sept à huit étages pour 4 300 logements. C'est une pure folie ; ces immeubles représentent les poudrières de demain.

Quand à la ligne jeunesse, je l'approuve entièrement, il faut une ligne concernant la jeunesse. Nous devons redonner confiance et pour redonner confiance, il faut être dynamique. Cela ne coûte pas d'argent, il faut encourager les gens à réaliser des projets. Il faut animer.

Il faut animer le marché des Navigateurs, par exemple. Je vous ai donné des idées et j'espère que nous parviendrons à nous mettre d'accord. Il faut, comme le disait Monsieur Briennon, que l'on crée un événement qui nous fasse connaître. J'en ai parlé avec Monsieur Diguët et il se trouve qu'il est passionné de bandes dessinées, tout comme moi. Pourquoi ne pas organiser un festival de la bande dessinée ?

Pour conclure, malgré le manque d'argent, rien n'est perdu, parce que c'est toujours par l'homme que passent les choses et j'espère que nous ferons avancer notre ville, main dans la main. Merci.

**M. le Maire** : Je vous remercie, Monsieur Panetta. Je donne la parole à Madame Arnaud.

**Mme Arnaud** : Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, le budget de notre ville que nous allons voter dans quelques semaines permettra-t-il de faire reculer les inégalités qui rongent notre société ? Permettra-t-il de répondre aux enjeux de solidarité et de développement de notre ville ? Apportera-t-il des réponses concrètes aux inquiétudes de nos concitoyens ? Redonnera-t-il un souffle à la cohésion sociale ? Redonnera-t-il à la démocratie et à la souveraineté populaire leur juste place face à une finance démesurée et hors de contrôle ?

Nous sommes convaincus, pour notre part, que nous saurons prioriser les attentes des Choisyens, mais, malgré tout, nous ne pourrons pas continuer, comme par le passé, à répondre aux besoins les plus prioritaires. Nous aimerions pourtant pouvoir toujours faire plus, atténuer au quotidien les effets d'une politique sociale qui ne va pas dans le bon sens.

Pourtant, l'urgence est là. Il s'agit bien de répondre aux grandes questions qui minent notre société. Malheureusement, les réponses apportées par la loi de finance pour 2016 ne sont pas à la hauteur des enjeux essentiels. Une nouvelle fois, c'est le dogme de la réduction des dépenses publiques qui l'emporte et la soumission à la sacrosainte dette qui prime. Pourtant, ce sont les collectivités locales qui assurent la solidarité nationale par le biais des services publics. Nous savons qu'elles assument 70 % de l'investissement public.

Ainsi, en maintenant contre vents et marées les caps des bien mal nommés « règle d'or » et « pacte de responsabilité », notre gouvernement consacre une part essentielle de l'effort budgétaire de notre pays aux seules entreprises avec des aides accordées sans contrepartie, sans contrôle, sans sélectivité et donc sans effet sur l'investissement et la création d'emplois, comme le montre l'irréversible ascension des chiffres du chômage. 2015 nous l'a une nouvelle fois démontrée, les mesures mises en œuvre n'ont pas permis d'inverser la courbe du chômage. Personne ne parle beaucoup ces derniers temps de ce fléau et pour cause, le nombre total des demandeurs d'emploi est aujourd'hui supérieur à 6 millions, toutes catégories confondues.

C'est comme si cela devenait quelque chose de récurrent et d'inéluctable. Combien de drames humains, de tragédies personnelles et familiales se dissimulent derrière ces chiffres ? A cela s'ajoutent 9 millions de nos concitoyens vivant sous le seuil de pauvreté avec, parmi eux, des enfants, des retraités pauvres, des familles monoparentales et des jeunes précaires. Mais en haut lieu, on préfère penser que « la vie d'un entrepreneur est souvent bien plus dure que celle d'un salarié ». On préfère proposer, comme l'a fait Madame Lagarde à Davos « d'intégrer les réfugiés au marché du travail sans salaire minimum ». On préfère modifier le code du travail en remplaçant la « durée légale » par la « durée normale », avec des heures supplémentaires majorées de 10 %, enterrant de fait les 35 heures.

Il convient de préciser une nouvelle fois que les aides aux entreprises, dont le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est le symbole, sont financées à la fois par de la dette supplémentaire et par des coupes franches dans le budget de l'Etat, des collectivités et de la sécurité sociale. Autrement dit, de tous nos services publics et biens communs. Donner moins à nos concitoyens pour donner plus aux grandes entreprises. En mettant le curseur de manière quasi exclusive sur la politique de l'offre, ce gouvernement emploie les mêmes vieilles recettes qui pourtant ont largement fait la preuve de leur inefficacité.

Pourtant, les moyens budgétaires existent pour relever ces défis et redonner l'espoir à nos concitoyens. Pourquoi, par exemple, ne pas substituer aux 41 milliards d'euros annuels du pacte de responsabilité un grand plan de politiques publiques audacieuses au service de

l'égalité des territoires, de l'éducation et de la culture, qui sont les vrais remèdes contre la précarité, l'isolement, voire l'obscurantisme ? Notre pays a tant besoin d'un grand pacte social et de fraternité !

Ce n'est pas en minorant les dotations faites à nos villes que nous pourrions le mettre en œuvre. L'Etat a donc décidé de baisser de plus de 12,5 milliards d'euros les dotations attribuées aux collectivités locales, faisant fi des remarques de l'Observatoire français des conjonctures économiques qui considère que cette diminution de la DGF se traduira par une baisse du PIB de 0,55 %, tout simplement en raison des baisses des achats et des travaux réalisés par les collectivités.

Comment ne pas prendre en compte que ce sont 10 milliards d'euros d'investissements en moins que les collectivités locales n'ont pu réaliser en 2015 ?

Comment ne pas prendre en compte le fait que nos villes, par leurs investissements et les services rendus, font vivre 800 000 salariés du secteur privé et 5,5 millions d'agents des collectivités territoriales ?

Comment ne pas prendre en compte que ces deux dernières années, la baisse des investissements des collectivités locales a engendré la suppression de plus de 20 000 emplois dans le secteur du bâtiment ?

Dans le même temps, pourquoi ne pas demander au secteur bancaire de participer lui aussi à l'effort national, sachant que les collectivités locales versent chaque année aux banques 2,5 milliards d'euros d'intérêts des emprunts ? Pour notre ville, c'est 1 million d'euros par an que nous payons aux banques en intérêts. Pourquoi ne pas leur demander de diviser par deux le montant de ces intérêts ? Mais cela, jamais ! Même avec un gouvernement qui se dit de gauche, on ne touche pas à la finance.

Bien sûr, nous voterons ce budget dans quelques semaines, mais ce budget ne sera pas celui que nous aurions aimé voter. Ce ne sera pas celui qui nous permettra de mettre en œuvre le projet de ville sur la base duquel la population nous a élus.

Quels nouveaux sacrifices allons-nous demander à notre population ? Quels transferts de charges allons-nous devoir mettre en œuvre pour sauvegarder ce service public, ces acteurs de la vie publique qui sont nos agents qui, dans l'apparente routine du quotidien, accomplissent une tâche immense ? Comment allons-nous maintenir une vie associative, riche de ses bénévoles, mais ayant besoin de notre soutien financier ? Comment allons-nous pouvoir continuer à sauvegarder le quotient familial instauré dans notre ville et qui permet ce nécessaire effort de solidarité ?

Autant de questions qui ne manquent pas de nous interpeller. J'en viens à penser que nos gouvernants souhaitent ardemment que toutes les villes se ressemblent, que ce qui fait les « plus » d'une ville dirigée par un maire communiste disparaissent et se noient dans l'uniformité. Faire comme les autres, c'est-à-dire augmenter les impôts, faire payer les services rendus à leur juste prix, faire moins de social.

Nous ne voulons rien d'autre que de pouvoir répondre aux besoins de notre population, lui donner la possibilité de vivre pleinement, sans avoir peur des fins de mois difficiles. Lui permettre de s'éduquer, de se distraire ; d'être heureuse tout simplement. Mais cela n'est pas conciliable avec les volontés affichées de restreindre les moyens alloués à nos villes.

Pourtant, que nous soyons de droite ou de gauche, nous sommes des élus de terrain dans une ville populaire, plus riche de sa tradition ouvrière et de ses luttes que du fait de ses revenus ou de la fortune de ses habitants et nous savons tous, ici dans cette salle, que l'on

ne peut pas continuer ainsi à demander toujours plus aux classes populaires et moyennes déjà durement affectées par la crise.

Qu'il s'agisse de François Baroin, d'André Laignel ou de Philippe Laurent, d'origine politique différente, tous s'accordent sur le caractère intenable du plan triennal des baisses de dotation et de son caractère récessif pour les entreprises locales.

Alors, je sais que le retour de la droite, demain aux affaires, comme on dit, n'arrangera rien, que les effets de la politique qu'elle compte mettre en place seraient encore plus inégalitaires. Mais que cet argument ne serve pas d'alibi à ceux qui se disent de gauche. Non, nous le disons et continuons de le dire encore plus fort : il est possible de faire autrement.

Personne dans ce pays n'osera donc jamais s'attaquer à cet ennemi pernicieux qui fait tant de mal à l'immense majorité de notre peuple. Personne n'osera donc remettre en cause la suprématie de la finance sur l'épanouissement humain. Plus, toujours plus pour les actionnaires. François Hollande et son gouvernement ne s'opposent en rien à cette évolution. Bien au contraire, ils l'accompagnent, l'accélèrent et restent sourds au terrible message des urnes. Le gouvernement martèle sa volonté de ne pas changer sa politique économique. Sa réforme du code du travail est à ce titre une véritable provocation en cela même qu'elle satisfait pleinement Pierre Gattaz. Disons-le : les forces de gauche sont aujourd'hui face à une responsabilité historique, celle de redonner espoir à nos concitoyens, en se fixant pour priorité le combat contre les inégalités, le combat contre la destruction de l'emploi, le combat pour le progrès social. Cela, nous le savons, ne peut se faire sans un profond changement de cap.

La mise en place des territoires et de la Métropole du Grand Paris doit également nous inciter à la vigilance, notamment avec la mise en œuvre des mesures de péréquation, tant au niveau métropolitain qu'au niveau territorial, dont pourrait bénéficier notre commune au regard de ses faibles ressources fiscales. Nous ne sommes pas naïfs, nous savons bien que cette réforme voulue par le gouvernement et instaurée de force n'a pas d'autres ambitions que de répondre aux injonctions de Bruxelles. Disons-le tout net, nous n'attendons rien de cette réforme, mais la loi est votée, nous l'appliquerons et nous nous battons pour faire de ce territoire un territoire de vie.

En matière budgétaire, la priorité est d'engager une grande réforme fiscale, mais pour rendre l'impôt sur le revenu réellement progressif. Taxer le capital et les transactions financières, cesser d'épargner les plus hauts revenus, lutter contre l'évasion fiscale, chiffrée aujourd'hui par un organisme américain à plus de 7 600 milliards de dollars, soit plus que le PIB de l'Allemagne et du Royaume-Uni et remettre à plat toutes les exonérations des taxes fiscales et des charges sociales. Il faut rompre avec l'obsession de la réduction des déficits et de la compétitivité à tout prix.

En conclusion, il faut avoir la conviction que le redressement viendra d'une meilleure répartition des richesses en mettant fin aux pillages de celles-ci orchestrés par la sphère financière. Depuis des mois, nous n'avons cessé de dénoncer les politiques d'austérité qui brisent la vie de nos concitoyens, qui cassent les services publics et qui dégradent considérablement nos finances locales.

Pour ces raisons, il faut que notre ennemi premier redevienne la finance. Je vous remercie.

**M. le Maire :** Merci. Avec l'intervention d'Anne-Marie Arnaud pour le Front de gauche, républicain et citoyen, se termine le tour de table des interventions des groupes politiques. Je tiens à remercier l'ensemble de ceux qui ont pris la parole, pour la teneur de la discussion

et la hauteur des points de vue qui reflète bien à la fois ce que les uns et les autres souhaitent pour la ville et les divergences de fond qui se feraient jour si certains étaient à la gouvernance de la commune. Cela dit, c'est le rôle de ce débat budgétaire.

Pour terminer, je tiens à rassurer les citoyens présents dans la salle et les employés communaux. Je tiens à ce qu'ils sachent que, pour notre part, nous savons ce que nous souhaitons pour la ville et quels seront nos engagements sur le fonctionnement et sur l'investissement, non seulement au regard des situations, même si la période est un peu trouble du fait, comme certains l'ont dit dans leur intervention, qu'ils soient de droite ou de gauche, de l'installation des territoires et de la métropole, mais aussi au regard des sommes qui nous restent pour gérer la commune. Avec plus de 60 millions d'euros en fonctionnement et près de 30 millions d'euros en investissement, nous avons la capacité de faire des choix pour faire en sorte que notre ville s'engage pour le lien social, pour la solidarité et pour le vivre mieux, ainsi que les différentes interventions de la majorité ont pu l'exprimer.

Merci à tous pour ce débat qui, je vous le rappelle, ne donne pas lieu à vote. Nous voterons lors de la présentation du budget, le 30 mars prochain.

*Les membres du Conseil municipal donnent acte du rapport d'orientations budgétaires.*

## RESSOURCES HUMAINES

### → 3. Modification du tableau des effectifs du personnel communal

**M. le Maire** : Le Comité technique réuni le 24 novembre 2015 a donné un avis favorable à l'unanimité à la suppression, au titre de l'année 2015, des postes suivants :

- un poste d'assistant de conservation principal 2<sup>ème</sup> classe (réussite à un concours)
- six postes d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe (recrutement suite départ sur grade d'avancement)
- trois postes d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe (recrutement suite départ sur grade d'avancement)

Y a-t-il des questions ? Monsieur Mély.

**M. Mély** : Je vous remercie, Monsieur le Maire. Je souhaiterais évoquer brièvement la situation des agents des trois fonctions publiques et singulièrement du personnel municipal.

« Les fonctionnaires étaient en grève le 26 janvier à l'appel de leurs syndicats sur les conditions de travail et notamment sur leurs salaires. Leur mouvement était pleinement justifié. Le point d'indice est gelé depuis bien trop longtemps. Mon groupe l'a dénoncé dans cette enceinte à de multiples reprises et depuis des années. C'est toujours vrai.

Malgré son impact évident sur les comptes de notre ville, l'augmentation des salaires des fonctionnaires est justifiée. Justifiée, d'une part, pour rattraper de trop nombreuses années de perte de pouvoir d'achat, justifiée, d'autre part, parce que dans la crise économique que nous vivons, une hausse des salaires (du secteur public comme du secteur privé), une relance par la demande et par la consommation est aujourd'hui indispensable. » Je vous remercie.

*La délibération n° 3 est adoptée à l'unanimité.*

## HABITAT

### → 4. Garantie d'emprunt accordée à Novigère pour la construction d'une résidence pour jeunes actifs de 66 studios, 26 PLUS et 40 PLAI située 28 avenue d'Alfortville

**M. le Maire** : Le bailleur Novigère a sollicité la Ville de Choisy-le-Roi, afin qu'elle accorde sa garantie d'emprunt dédiée à l'opération de construction d'une résidence pour jeunes actifs de 66 studios, pour quatre prêts contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations, d'un montant de 694 460 euros.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Monsieur Panetta.

**M. Panetta** : Permettez-moi de vous expliquer notre abstention. De prime abord, nous pensions que nous allions voter pour, puisque ce projet va dans le bon sens. Cependant, nous nous apercevons qu'il y a beaucoup trop de possibilités pour que ce ne soit pas réservé aux jeunes actifs. En effet, la résidence étudiante des Gondoles nous a laissé un mauvais souvenir, dans le sens où y résident beaucoup plus de familles que d'étudiants. De ce fait, notre confiance est limitée et c'est la raison pour laquelle nous nous abstenons. Par ailleurs, la Ville de Choisy-le-Roi n'a que treize réservations et il nous semble qu'il faudrait revoir les accords.

**M. le Maire** : Il s'agit d'une explication de vote. Je donne la parole à Gabriel Roche.

**M. Roche** : C'est un sujet d'actualité. En effet, il y a des choses à mettre au clair, mais je vois la personne qui s'occupe de la résidence des Gondoles et nous suivons cette affaire de près.

Quant à la résidence pour jeunes actifs, nous avons affaire à des professionnels qui donnent beaucoup de sens à la résidentialisation. Ils savent de quoi ils parlent, parce que ce sont des gens très inscrits dans leur cœur de métier. C'est ce qui vous a été dit en Commission. Notre travail est très avancé avec eux.

**M. le Maire** : Les gestionnaires ne sont pas les mêmes sur la résidence jeunes étudiants des Gondoles où la question du suivi et des rotations est posée. Cette résidence pour jeunes actifs sera gérée par son directeur Alain Bonhomme. Pour mémoire, Novigère est l'ancien bailleur des Cités Jardins de la région parisienne, qui était le bailleur des gaziers EDF/GDF et qui est toujours, avec CILGERE, le bailleur de ces entreprises. De ce fait, ce sont des jeunes actifs et des jeunes stagiaires issus de GDF/EDF qui résideront dans ces studios.

D'autre part, les treize réservations sont liées à notre garantie d'emprunt. Si nous étions en capacité d'augmenter la garantie d'emprunt, nous bénéficierions de plus de 20 % de réservation. Si cette garantie d'emprunt est signée, nous aurons une capacité de réservation et, sachant que le propriétaire reste le bailleur, nous serons en capacité de proposer des Choisyens sur les critères jeunes actifs. Cette clause est inscrite de manière stricte dans le règlement intérieur de la résidence. Je donne la parole à Madame Baron.

**Mme Baron** : Cette construction pour jeunes actifs devrait lancer une dynamique par rapport à l'emploi. Par ailleurs, cette résidence offre un lieu d'accueil à ceux qui travaillent, mais qui sont fragiles financièrement.

Il y a assistanat et assistanat et, dans ce cas, il y a activité. Dans le contexte actuel, ce n'est pas un luxe de rendre un service de proximité aux jeunes actifs. Il faut leur donner les moyens. Cela permettra à des jeunes actifs isolés d'évoluer plus sereinement dans leur

milieu professionnel et de pouvoir accéder à un logement plus pérenne par la suite. Cependant, l'attribution de ces éco-appartements doit profiter aux jeunes demandeurs de logement choisyens qui sont sur les listes d'attente depuis fort longtemps. Il sera important de bien suivre ce point et de nous tenir au courant.

Nous voterons pour cette garantie d'emprunt pour garder la capacité, comme vient de le dire Monsieur le Maire, de réserver des appartements sur ces critères. Merci.

**M. le Maire** : Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Je n'en vois pas.

*La délibération n° 4 est adoptée à la majorité (10 abstentions).*

#### → 5. Approbation des conventions pour la mise en place de mesures d'accompagnement social liées au logement pour l'année 2016

**M. le Maire** : Il convient d'approuver les différentes conventions décrites dans la notice explicative pour l'année 2016 et de m'autoriser à la signer.

Y a-t-il des observations ? Je n'en vois pas.

*La délibération n° 5 est adoptée à l'unanimité.*

### HYGIENE SANTE

#### → 6. Installation classées pour la protection de l'environnement : Société Lomatra sise 8 avenue Winston Churchill à Villeneuve-Saint-Georges – Présentation pour information de l'arrêté préfectoral

**M. le Maire** : Par courrier en date du 21 décembre 2015, Monsieur le Préfet du Val-de-Marne nous a transmis l'arrêté préfectoral portant enregistrement d'installations classées pour la protection de l'environnement, à la demande de la société Lomatra, en vue d'exploiter une installation de broyage, concassage et criblage de matériaux à Villeneuve-Saint-Georges.

Monsieur le Préfet demande qu'une ampliation de cet arrêté soit présentée aux conseillers municipaux. Il s'agit d'un porter à connaissance.

*Le Conseil municipal prend acte de l'arrêté.*

### RENOUVELLEMENT URBAIN

#### → 7. Quartier Sud : enfouissement des lignes à haute tension – Participation aux études projet

**M. le Maire** : Allons-nous enfouir les lignes à haute tension ? Monsieur Briennon a posé deux questions. Pourquoi la Ville finance-t-elle les études, alors que les lignes sont la propriété de RTE ? Comment le projet sera-t-il financé au-delà de la phase d'études ? Est-ce bien cela, Monsieur Briennon ?

**M. Briennon** : Oui, du fait de l'ancienneté des lignes, il me paraît étonnant d'avoir un financement aussi faible de la part de RTE sur les phases de réalisation. D'autre part, au-delà de cette phase d'étude qui est potentiellement problématique, car nous n'avons pas les garanties d'engagement de RTE sur le financement, je souhaitais savoir comment allait être construit le financement des opérations.

**M. le Maire** : Monsieur Diguët.

**M. Diguët** : Une première étude avait été confiée à RTE en 2014 pour évaluer le montant des travaux à financer ; étude qui avait déjà fait l'objet d'un financement tripartite. Aujourd'hui, nous entrons dans une phase plus active pour aller plus avant dans le détail, avec une nouvelle répartition des frais, mais sur la même base que la première fois. L'ANRU, Valophis Habitat et les deux Villes concernées par l'enfouissement financeront l'étude complémentaire.

Il faut savoir que la première étude, qui a coûté 160 000 euros, a été réalisée par RTE. Les 160 000 euros représentaient la quote-part que demandait RTE aux autres acteurs : à l'ANRU et aux deux Villes. Toutefois, RTE avait déjà pris sa participation, il voulait une quote-part supplémentaire des deux Villes et de l'ANRU.

Pour la troisième partie, celle de cette étude complémentaire, nous ne savons pas encore à qui nous la confierons, probablement à RTE. Nous en sommes là aujourd'hui. Quelle sera la répartition financière sur les travaux ? Nous sommes dans l'expectative. Nous sommes dans une phase un peu particulière, avec potentiellement 6,8 millions d'euros de travaux à réaliser. L'enfouissement des lignes va libérer du foncier qui n'aura pas la même valeur. RTE dit que c'est nous qui le voulons. De ce fait, il participera au financement, mais nous ne savons pas à quelle hauteur. Nous espérons qu'une part conséquente sera prise en compte dans le cadre de l'ANRU et par les investisseurs qui vont pouvoir construire sur une partie de ces surfaces libérées, compte tenu du fait que nous libérons du foncier.

**M. le Maire** : Monsieur Briennon.

**M. Briennon** : J'entends bien, néanmoins cela pose la question de savoir pourquoi vous faites cette étude, puisque nous ne sommes pas certains de pouvoir la financer si jamais RTE refusait. Par ailleurs, je comprends les enjeux du tram en parallèle. Sommes-nous obligés, sans avoir l'engagement de RTE, de mettre encore au pot pour « voir » si « la chance va tourner » ?

**M. Diguët** : Nous devrions obtenir de l'ANRU une grosse partie du financement. Ces travaux restent dans le domaine de l'aménagement global du quartier dans le cadre de l'ANRU. Si nous enfouissons des lignes à haute tension pour libérer du foncier, l'ANRU prendra à sa charge une part importante de l'investissement, ce qui n'empêchera pas RTE de prendre une part, ainsi que Valophis.

**M. le Maire** : Monsieur Diguët dit : « Je pense qu'il y aura une part du nouveau PNRU » et cela a déjà été évoqué lors du premier comité de pilotage de l'ANRU, avec le Préfet et le représentant du renouvellement urbain sur le plan national, Monsieur Léonard.

De fait, la volonté commune d'enterrer ces lignes, parce qu'il s'agit d'une volonté commune des Villes d'Orly et de Choisy-le-Roi, est regardée avec bienveillance par le renouvellement urbain. Je ne vous donne pas une garantie, mais il existe une forte probabilité. Bien évidemment, RTE sera partie intégrante du tour de table. A quelle hauteur ? C'est toute la question, mais nous ne pourrions pas faire le tour de table et équilibrer l'opération si RTE n'y participe pas. Les Villes et Valophis seront également sollicitées.

Un autre type de discussion portée par le Préfet du Val-de-Marne, Monsieur Leleu, est en cours. Elle porte sur la reconstruction du commissariat qui entre aussi dans le cadre de ce projet. Il pourrait s'agir de l'un des deux ou trois commissariats construits sur le territoire national au cours de la période. Le sujet est important et très intéressant, avec le redécoupage de la circonscription du commissariat : Villeneuve-le-Roi, Ablon-sur-Seine, Orly, Choisy-le-Roi. Je ne peux pas vous en dire plus pour le moment, mais cela fait partie des sujets qui seront abordés dans le tour de table.

Avant de prendre des décisions, vous savez qu'il faut faire des études, que nous sommes obligés de faire des études. C'est comme ça. Monsieur Panetta.

**M. Panetta** : Nous en avons discuté avec Monsieur Briennon, qui en a dit l'essentiel. Nous parlions tout à l'heure d'orientations budgétaires, de budget, donc d'argent et je pense qu'il est temps de revoir nos méthodes. Combien de projets, combien d'études et combien de rapports ont-ils été enterrés ? Ça coûte un argent fou.

Je lis dans la notice : « La participation de RTE n'est pas automatique et sera soumise à l'accord du Préfet ». Non seulement aucune somme n'est précisée, mais RTE peut très bien refuser de participer. Puis, je lis plus loin : « Ensuite, dans le cas où le projet sera éligible (...) », « En cas de réalisation des travaux (...) », cela fait beaucoup de « si ».

Nous préférons être prudents. De plus, je me souviens d'un projet porté par un aménageur de la ville d'Orly qui n'est pas arrivé au bout et que la SADEM a repris. On nous a expliqué alors qu'elle devait faire des études. Nous lui avons donné de l'argent et nous ne savons pas ce que sont devenues ces études. Il faut faire attention. D'autre part, je ne vois pas où est l'urgence de lancer cette étude. Attendons la décision du Préfet.

C'est uniquement là où nous différons. Nous sommes pour l'enfouissement des lignes à haute tension. Cependant, la réponse du Préfet devrait arriver très rapidement, nous ne sommes pas à un mois près. Nous allons nous abstenir, parce que cela fait beaucoup de « si ».

**M. le Maire** : Vous comprenez bien que sur une telle délibération, nous ne pouvons pas enlever les « si » et présenter des engagements fermes. C'est une chose que vous nous reprocheriez par la suite.

Vous dites que vous ne voyez pas l'urgence, mais si nous procédons à l'enfouissement, nous devons tenir compte de l'enfouissement sur une partie du RD5 et ensuite remonter sur la rue du Four. Dans ce cas, il faudra le faire en concomitance avec les travaux du STIF pour le tramway. Cela fait partie de la démarche de réflexion et d'étude.

Il faut engager les choses, parce qu'il est hors de question, une fois que le tramway et que les travaux du STIF seront engagés, et que des dévoiements seront faits, notamment des dévoiements d'assainissement, que l'on recasse une partie de la rue pour enfouir les lignes à haute tension. C'est un travail conjoint qu'il faut mener, d'où les études.

**M. Panetta** : De son côté, le STIF peut tout aussi bien attendre et se mettre en concomitance avec ces travaux. Franchement, cela ne me convainc pas du tout. Je ne vois pas l'urgence. Les élus se précipitent ; il faut faire une étude, il faut faire ceci, il faut faire des rapports. Non, travaillons calmement. Demandons au Préfet de nous donner une réponse sous quinze jours. C'est à lui de se décider. Ou bien changez les termes et mentionnez que vous êtes certain que RTE apportera son financement et nous voterons pour.

**M. le Maire** : Monsieur Panetta, je préfère que la note reste telle qu'elle est et que vous vous absteniez.

**M. Panetta** : Si vous écriviez qu'il est certain que le Préfet va donner son accord et qu'il n'est pas risqué de lancer l'étude, nous voterions pour. Cependant, comme il existe des incertitudes, nous nous abstenons.

**M. le Maire** : Y a-t-il d'autres questions ? Madame Baron.

**Mme Baron** : Bien que je sois d'accord pour l'enfouissement des lignes à haute tension, le financement me semble flou par rapport au contexte actuel de crise. Vous mentionnez qu'en cas de réalisation des travaux, une nouvelle délibération devra être prise, soit, nous voterons pour cette prochaine délibération, mais, ce soir, nous nous abstiendrons.

*La délibération n° 7 est adoptée à la majorité (12 abstentions).*

## ADMINISTRATION GENERALE

### → 8. Adhésion de la ville à la centrale d'achat du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP) et approbation de la convention

**M. le Maire** : Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention d'adhésion à la centrale d'achat. Y a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

*La délibération n° 8 est adoptée à l'unanimité.*

### → 9. Compte rendu des décisions L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

**M. le Maire** : Y a-t-il des remarques ? Je n'en vois pas.

## QUESTIONS DIVERSES

### → Réponse à question écrite

**M. le Maire** : Une question relative à une intervention du Conseil municipal du 16 décembre m'a été posée. A ce sujet, j'ai fait part en Conférence des présidents du fait que je ne souhaitais pas que cette question soit posée, parce qu'ayant lu le rapport et le compte rendu, j'ai considéré que l'intervention n'interférait pas avec l'article 9 du Code civil, sur le fait que chacun a droit au respect de sa vie privée et le droit de garder secrète l'intimité de son existence.

C'est une question de Monsieur Peryagh qui interpelle Monsieur Roche sur une intervention qu'il a faite au Conseil municipal, mais cette intervention concernait quelqu'un de la famille d'un membre de l'opposition. Monsieur Panetta souhaitait éventuellement dire quelque chose.

**M. Panetta** : J'ai dit à mon frère que toute la ville saurait où il habitait. Il m'a répondu avec humour qu'il allait devenir célèbre. Plus sérieusement, cette mention aurait pu être évitée, mais je n'en prends pas ombrage. Je pense que Monsieur Roche voulait appuyer le fait que je connais bien le quartier et je l'en remercie. Je voulais dire à Monsieur Peryagh que je suis assez grand pour me rendre compte, lorsqu'une faute est commise, si c'est un petit incident

à la marge. Pour moi, c'est un petit incident à la marge et cela ne mérite pas d'être relevé à ce point. Merci.

→ **Déclaration : Soutien aux 8 Goodyear**

**M. le Maire** : Une demande d'intervention a été présentée en Conférence des présidents concernant la situation de huit salariés de Goodyear. C'est une déclaration. Si certains souhaitent intervenir après la déclaration, ils le pourront. Madame Arnaud.

**Mme Arnaud** : Merci, Monsieur le Maire.

« Parce qu'ils ont défendu leur droit, parce qu'ils ont défendu leur emploi, des sanctions pénales d'une extrême gravité (jusqu'à neuf mois de prison ferme) sont requises par le Procureur de la République contre huit syndicalistes de chez Goodyear.

C'est un avertissement et une menace intolérable à l'encontre de ceux qui se battent contre l'injustice sociale.

Depuis quand assimile-t-on, au pays des droits de l'homme, des travailleurs, des syndicalistes salariés, ouvriers ou paysans à des délinquants de droit commun ou à des voyous que l'on vient arrêter au petit matin, parce qu'ils se sont mobilisés contre des licenciements (1 143 chez Goodyear) et des inégalités, tandis qu'ailleurs est détricoté le code du travail et que le patronat dilapide allègrement l'argent public qu'il a reçu ?

Liberté, égalité, fraternité. Liberté de militer et de faire grève ou, aujourd'hui, atteinte aux libertés publiques ? Egalité ? Alors que la violence sociale n'a jamais été aussi forte avec son lot de dérives contre les droits et les libertés.

A qui le tour demain ?

Tout ceci est intolérable et inacceptable. C'est pour cette raison que les élus du Front de gauche, républicain et citoyen de Choisy-le-Roi, appelons à la relaxe et exigeons l'arrêt des poursuites pour ces huit syndicalistes de chez Goodyear. »

**M. le Maire** : C'est une déclaration et non un vœu, elle ne sera donc pas communiquée au Préfet dans le cadre d'un vœu. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Je n'en vois pas.

Je vous remercie. Je vous donne rendez-vous le 30 mars pour le prochain Conseil municipal. Bonne soirée à toutes et à tous.

*La séance est levée à 22 h 01.*